

Projet BIJOU : la truffe de Bourgogne, un produit de qualité à forte valeur ajoutée



Pierre Faury © CNPF

Mots clés :

Truffes

Mycosylviculture

PFNL :

Champignons et truffes

Echelle :

Locale



Contexte

La truffe de Bourgogne (*Tuber uncinatum*) est un champignon mycorhizien symbiotique à maturité automnale présent en Bourgogne, dans le Grand Est et dans plusieurs pays d'Europe. Sa production, bien que modeste comparée à la truffe noire méridionale, est en constante augmentation, de même que les plantations de vergers truffiers. En moyenne, les récoltes annuelles de truffes en Côte d'Or sont estimées à 15 tonnes.

Plus de 90 % de la production de truffe de Bourgogne provient de milieux naturels forestiers. Les études et expérimentations envisagées visent à la protection, voire au maintien de la biodiversité à travers la truffe de Bourgogne en préservant les stations truffières en milieu naturel dans un contexte du développement du bois énergie, où la truffe « naturelle » tend à disparaître après une coupe de bois.



Objectif

Les objectifs du projet BIJOU sont les suivants :

- 1- Développement d'outils moléculaires d'identification de la provenance des truffes, et d'outils de référencement du stade de maturité, en corrélation avec les qualités organoleptiques de la truffe de Bourgogne.
- 2- Développement d'outils d'évaluation et d'amélioration de la production en verger truffier.
- 3- Etude de l'écologie de la truffe de Bourgogne en milieu naturel, et de l'influence de la sylviculture sur celle-ci.

Nous ne développerons ici que le 3^e volet du projet relatif à la sylviculture truffière. L'objectif est de mieux connaître les milieux naturels propices à la truffe de Bourgogne et d'améliorer les connaissances sur les stations à truffe et la typologie des peuplements forestiers favorables à celle-ci, et enfin quantifier la production des peuplements étudiés.

✓ Résultats

Afin d'évaluer l'impact de la sylviculture, sur la production de truffes en milieu naturel, des parcelles d'essai ont été mises en place dans le cadre du projet BIJOU. Sera évoqué ici uniquement le dispositif de la Forêt des Grolles, située sur la commune de Villecomte, en Côte d'Or (Bourgogne).

Cette forêt privée est constituée d'un taillis de charme avec réserves de chêne sessile non exploité depuis les années 1940. Depuis l'automne 2014, un cavage est effectué plusieurs fois par saison en effectuant toujours le même cheminement à travers la parcelle. Pour chaque truffe récoltée, on détermine l'espèce, la masse et la maturité.

Différentes modalités d'éclaircie sont en train d'être testées :

1. Eclaircie forte réservant 200 à 300 tiges/ha
2. Eclaircie modérée réservant 450-550 tiges/ha
3. Zone témoin dans laquelle aucune éclaircie n'est pratiquée

Chaque modalité occupe un rectangle de 75x82m. Une zone d'isolement d'environ 10m de large entoure chaque modalité. Chaque bloc (modalité + zone d'isolement) est répété trois fois dans des zones aussi homogènes que possible.

Les éclaircies ont été réalisées au 1^{er} semestre 2019. Les 1^{res} observations montrent que, quelle que soit la modalité, les zones éclaircies ne produisent pas de truffes. Il faudra malgré tout attendre plusieurs saisons de cavage avant d'obtenir des résultats plus significatifs.



Recommandations

Compte tenu de l'avancement du projet, il n'est pour le moment pas possible de formuler des recommandations pratiques en ce qui concerne les pratiques sylvicoles favorables à la trufficulture. Il faudra pour cela attendre fin 2020, qui marquera la fin du projet BIJOU.



Impacts et limites

Pour la même raison qu'évoqué précédemment, il n'est à ce jour pas possible de mesurer les impacts et les faiblesses du dispositif.



Perspectives

L'objectif du travail, à terme, est de définir des itinéraires sylvicoles qui permettent, sur des stations adéquates, à la fois de garantir une production truffière et une production de bois. Cette expertise pourra ainsi être intégrée dans les recommandations formulées par les techniciens du CNPF lors de leurs visites conseils en forêt privée. Parallèlement, l'Office National des Forêts réalise des essais analogues en forêt publique.

D'un point de vue territorial, il est très intéressant de préserver les stations truffières et les gérer de manière à pérenniser la ressource et approvisionner ainsi la filière truffe de Bourgogne.



Alexandre Guerrier © CNPF

Auteur

Alexandre GUERRIER, CNPF

alexandre.guerrier@cnpf.fr

France, Bourgogne-Franche-Comté

Date de publication :

16 novembre 2019



About INCREDIBLE

INCREDIBLE project aims to show how Non-Wood Forest Products can play an important role in supporting sustainable forest management and rural development, by creating networks to share and exchange knowledge and expertise. 'Innovation Networks of Cork, Resins and Edibles in the Mediterranean basin' (INCREDIBLE) promotes cross-sectoral collaboration and innovation to highlight the value and potential of NWFPs in the region.

This project has received funding from the European Union's H2020 research and innovation programme under grant agreement No. 774632.



icons by [Icons8](https://icons8.com/)